



cepsup

**prépa
paes**

Médecine • Pharmacie • Dentaire • Sage femme • Kinésithérapie

Contrat d'inscription

Merci de cocher la ou les formules choisies en vous aidant du descriptif au dos de ce contrat

Stages de préentrée

- EP3** Stage de préentrée / été / primants / 3 semaines
- EP2** Stage de préentrée / été / primants / 2 semaines
- ED2** Stage de préentrée / été / doublants / 2 semaines
- HP3** Stage de préentrée / hiver / 2^e semestre / primants
- HD2** Stage de préentrée / hiver / 2^e semestre / doublants

Encadrements semestriels

- Forfait 1** / 1^{er} semestre
- Forfait 2** / 2^e semestre

Formules spéciales doublants

(sans oublier les stages de préentrée été et/ou hiver)

- Formule CD1** / 1^{er} semestre
- Formule CD2** / 2^e semestre

Encadrements annuels

- Le complet**
- Complet 2**
- Complet 3**

L'étudiant

Nom _____ Prénom _____

Né(e) le _____ Nationalité _____

Adresse _____

Cp ville _____

Portable _____ email _____

Lycée _____

Bac série _____ mention _____ année _____

Nom du professeur de SVT _____

Nom du professeur de MATHS _____

Nom du professeur de Sc PHYSIQUES _____

Eventuellement scolarité suivie après le BAC

Pour les doublants, résultats aux épreuves 2011 _____

Les parents

Nom et prénom du père _____ Profession _____

Tél. _____ email _____

Nom et prénom de la mère _____ Profession _____

Tél. _____ email _____

Même adresse que l'étudiant Autre adresse _____

Nous avons pris connaissance et acceptons les conditions générales et financières au dos de cette page

Fait à _____ Le _____

Signature de l'étudiant

Signature du responsable du paiement



cepsup

**prépa
paes**

Médecine • Pharmacie • Dentaire • Sage femme • Kinésithérapie

Conditions générales et financières

Pour toute information complémentaire et prise de rendez-vous : **Valérie Prillieux**

Docteur en Pharmacie - Responsable pédagogique

Tél. 03 26 87 88 38 - E-mail : v.prillieux@cepsup.fr

1 - Conditions d'inscription

Les inscriptions définitives se font par retour du contrat dûment complété par courrier à :

cepsup - centre de formation Pasteur - 13 rue des Docks Rémois - BP9 - 51450 BETHENY

Ce contrat complété doit être accompagné :

- du relevé de notes du Bac pour les étudiants primants et du relevé de notes du concours de l'année passée pour les doublants*
- de la photocopie de la carte nationale d'identité
- une photo d'identité
- d'un chèque d'un montant de 1000 euros à l'ordre de CEPSUP, pour confirmer l'inscription. Ce chèque servant à réserver la place, il ne sera débité qu'à la rentrée de l'étudiant à cepsup. (en cas d'échec au baccalauréat, le règlement effectué vous sera intégralement restitué sur présentation d'un justificatif).

L'inscription implique la connaissance du fonctionnement et l'acceptation totale de nos conditions.

2 - Respect des consignes pédagogiques

Les enseignants seront amenés à vous demander d'effectuer un travail à domicile : ce travail est obligatoire. Une discipline particulière est exigée pendant les colles, tant au point de vue individuel que collectif : silence, travail personnel. Malgré la surveillance, certains copient systématiquement au cours des épreuves : dans ce cas, nous déclinons toute responsabilité en cas d'écart important entre les notes obtenues chez nous et celles obtenues à la FAC. Les copies de niveau notoirement insuffisant pourront être données à refaire : ce travail est obligatoire. Pour préserver l'efficacité de nos cours, c'est à dire vos chances de succès, nous n'hésiterons pas à exclure les étudiants qui ne suivraient pas les règles de discipline et de pédagogie établies pour l'intérêt de tous.

3 - Présence obligatoire aux séances

Les options que nous vous proposons sont le fruit d'une pondération réfléchie, toute absence se traduit par une baisse de l'efficacité pour l'étudiant et aussi pour le groupe. L'absence injustifiée à plus de 2 séances pourra donner lieu à l'exclusion après un premier avertissement. Seuls sont valables, à condition qu'ils aient été justifiés dans les 48 heures par écrit : maladie et événements familiaux.

4 - Conditions financières

Les stages de prérentrée d'été

Stage EP3 : stage de 3 semaines (75 h) - spécial primants
1200 euros (inclus e-cepsup)

Stage EP2 : stage de 2 semaines (50 h) - spécial primants
800 euros (inclus e-cepsup)

Stage ED2 : stage de 2 semaines (50 h) - spécial doublants
800 euros (inclus e-cepsup)

Les stages de prérentrée d'hiver

Stage HP3 : stage de 3 semaines (32 h) - spécial primants
500 euros (inclus e-cepsup)

Stage HD2 : stage de 2 semaines en biostatistiques (22 h)
spécial doublants
400 euros (inclus e-cepsup)

Les encadrements semestriels

Forfait 1 (semestre 1) - **1400 euros**
inclus 16 TD + 18 concours blancs + e-cepsup

Forfait 2 (semestre 2) - **1400 euros**
inclus 16 TD + 18 concours blancs + e-cepsup

Les encadrements annuels

Le complet : **2800 euros**
inclus stage d'hiver (32 h)
+ 32 TD + 36 concours blancs + e-cepsup

Le Complet 2 : **3400 euros**
inclus stage d'été de 2 semaines (50 h)
+ stage d'hiver (32 h)
+ 32 TD + 36 concours blancs + e-cepsup

Le Complet 3 : **3800 euros**
inclus stage d'été de 3 semaines (75 h)
+ stage d'hiver (32 h)
+ 32 TD + 36 concours blancs + e-cepsup

Les formules spéciales doublants

Formule CD1 : (semestre 1) formule concours doublants
450 euros
inclus 18 concours blancs + e-cepsup

Formule CD2 : (semestre 2) formule concours doublants
450 euros
inclus 18 concours blancs + e-cepsup

* Au moment de l'inscription, vous ne disposez pas de toutes ces pièces : elles feront l'objet d'un second envoi pour compléter le dossier.